

Réformer la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour stimuler la prospérité inclusive et soutenir l'économie solidaire

PRIORITÉS POUR LE BUDGET FÉDÉRAL DE 2018

LE 4 AOÛT 2017

Patricia Meredith, Ph. D.

La *Loi de l'impôt sur le revenu* offre au gouvernement son plus important levier de politique économique. Toute modification apportée à la Loi pour favoriser l'« économie solidaire » viendrait stimuler la croissance économique, créer des emplois et permettre, si on opte pour une démarche inclusive et novatrice, de changer les mentalités des Canadiens et d'harmoniser leurs attentes à la réalité de l'économie de l'information du 21^e siècle. En l'absence de modifications à la Loi, le plus important levier de politique économique du gouvernement demeure pointé vers l'ère industrielle du 19^e siècle, et non l'avenir.

Des personnes plus productives et des entreprises plus productives et plus compétitives peuvent mener à une croissance et à une prospérité accrues. Cela dit, à mesure que notre modèle économique sous-jacent évolue, passant de la production et de la distribution de biens à la prestation de services, notre définition de « productivité » et de « compétitivité » doit également évoluer. En juin 2016, l'OCDE s'est engagée à « poursuivre (ses) efforts pour bâtir un nouveau discours sur la croissance centré sur le bien-être des citoyens ». De plus en plus, le « bonheur » est considéré comme la mesure appropriée du progrès social et l'objectif de la politique publique. Les principaux facteurs à l'appui du bonheur – bienveillance, liberté, générosité, honnêteté, santé, revenu et bonne gouvernance – pourraient être favorisés en apportant des modifications à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Des éléments perturbateurs viennent tout changer

Des éléments perturbateurs – l'accélération de la technologie informatique et des communications, l'urbanisation, le vieillissement de la population, la mondialisation et les changements climatiques – transforment notre économie, nos emplois et nos vies. Plus des trois quarts des Canadiens sont connectés à l'Internet sans fil par leur téléphone intelligent. Plus de 80 % des Canadiens vivent dans les centres urbains, alors qu'ils étaient 20 % il y a un siècle lorsque l'impôt sur le revenu a été mis en place. Il y a plus de Canadiens âgés de plus de 65 ans que de jeunes de moins de 15 ans, et l'espérance de vie est passée de 65 à 85 ans au cours des 20 dernières années.

Ces forces sont à redéfinir le modèle économique; les « emplois » (travailler pour une entreprise qui vous remet un feuillet T4 à la fin de l'année) disparaissent. Selon *The Economist*, « [TRADUCTION] en 1990, les trois plus grandes entreprises du monde (les trois constructeurs automobiles) avaient une capitalisation boursière de 36 milliards de dollars et employaient 1,2 million de personnes. En 2016, les trois plus grandes entreprises du monde (Apple, Google et Microsoft) valaient plus de mille milliards de dollars et employaient 137 000 personnes. » Plus près d'ici, dans un récent discours prononcé devant un groupe d'étudiants de l'Université Western, Brian Porter, PDG de la Banque Scotia, a fait remarquer que « [TRADUCTION] Tangerine (autrefois Banque ING Direct) compte 2 millions de clients et 1 000 employés; le reste de la Banque Scotia compte 21 millions de clients et 90 000 employés. » À l'évidence, il est possible d'offrir des services financiers avec beaucoup plus d'efficacité que les six grandes banques à l'heure actuelle.

À mesure que les services, dont les transports, les communications, les services bancaires, l'éducation et les soins de santé, s'automatiseront, des millions d'emplois disparaîtront. L'Ontario met actuellement à l'essai des automobiles sans chauffeur, même si la conduite automobile est le métier numéro un des hommes au Canada. Des milliers d'emplois de bureau disparaîtront à

mesure que l'intelligence artificielle et la technologie de traitement réparti viendront simplifier les activités de tenue de dossiers. Les usines manufacturières, comme la chaîne de montage de Tesla, n'ont pas de travailleurs; les voitures sont construites par des robots. Et si des robots peuvent construire des voitures haut de gamme, ils peuvent construire n'importe quoi.

Toutefois, les emplois sont de plus en plus nombreux dans l'« économie solidaire ». Les projections du Bureau of Labour Statistics des États-Unis indiquent que quatre des cinq emplois qui évoluent le plus rapidement au pays concernent les soins personnels. Avec le vieillissement de la population, le besoin en travailleurs en soins de santé s'accroîtra. Avec le nombre croissant de femmes prenant part à la vie active, la demande en services de garde d'enfants de qualité augmentera tout autant. L'apprentissage permanent haussera la demande en éducation. Il faut plus de travailleurs en santé mentale, comme en témoigne le fait que le suicide s'est classé au 3^e rang des causes de décès en 2016. Une foule de gens ont besoin d'une aide émotionnelle et mentale pour faire face à la nouvelle réalité économique.

L'immense évolution sociotechnologique a une autre incidence. Les gens se sentent isolés; ils croient que leur opinion ne compte pas. Cette réalité donne à penser qu'il faut adopter une approche différente pour élaborer la politique publique – une approche qui fait participer les citoyens à un dialogue profond afin de visualiser et de concrétiser un avenir différent, un avenir dans lequel ils se projettent.

Stimuler l'« économie solidaire » et passer à l'économie de l'information

À mesure que les machines prendront la relève du travail routinier, la demande en « travail enrichissant » augmentera. Bien que la définition de ce terme soit somme toute subjective, « l'existence d'un lien à une chose plus grande que soi est un facteur déterminant. Les gens qui mènent une vie enrichissante se sentent en lien avec les autres, le travail, leur mission de vie et le monde entier. » Nourrir le rapport humain est l'essence même de l'« économie solidaire ».

Notre *Loi de l'impôt sur le revenu* actuelle pénalise ce « travail solidaire ». L'argent versé à la garde des enfants ou au maintien d'un parent âgé à son domicile provient des dollars après impôt, ce qui la rend en somme sujette à une double imposition. De nombreux « travailleurs solidaires » sont rémunérés en argent comptant pour éviter cette double imposition. Cette situation non seulement diminue leurs gains et leur accès aux avantages sociaux (comme le Régime de pensions du Canada et l'assurance-emploi), mais elle réduit aussi la valeur perçue de cet important travail.

Selon l'auteur McKinsey, l'« économie solidaire », soit les soins de santé, l'éducation, la protection, le développement communautaire, etc., représente environ 30 % du PIB du Canada. Le Conseil consultatif en matière de croissance économique a fait d'importantes recommandations pour le reste de notre économie, mais il a négligé cet important segment. Des modifications à la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin d'encourager la croissance dans ce secteur (pour possiblement en faire jusqu'à 50 % de l'économie) pourraient également améliorer la santé mentale, physique et émotionnelle des Canadiens. D'après le *World Happiness Report*, 80 % de la variation du niveau de bonheur dans le monde entier survient au sein même des pays, surtout en raison des différences liées à la santé mentale, à la santé physique et aux relations personnelles, et non à l'inégalité des revenus.

Le virage vers le modèle d'économie de l'information s'accompagne de nombreux défis pour la société, notamment celui lié à la capacité du gouvernement de hausser les impôts. Notre *Loi de l'impôt sur le revenu* actuelle est structurée autour du modèle des entreprises industrielles de l'emploi avec T4, et non du travail autonome (s'il n'y avait pas d'emplois, nous n'aurions pas le choix de nous en créer un). Qu'arrive-t-il si nous créons des emplois pour les autres? Pour éviter la double imposition, leurs salaires ne devraient-ils pas être déductibles? Ne serait-ce pas logique de déduire la rémunération versée pour le soin des enfants et des aînés afin d'encourager les personnes ayant de bonnes idées de faire croître leur entreprise? L'une des légères modifications que le gouvernement peut apporter dès maintenant est de permettre aux Canadiens de reporter les crédits d'impôt pour aidants naturels. Cette petite mesure pourrait avoir une énorme incidence pour les entrepreneurs et les propriétaires de petites entreprises qui ne peuvent pas tirer pleinement profit du crédit au cours des premières années de croissance de leur entreprise.

En modifiant la façon dont la *Loi de l'impôt sur le revenu* traite les emplois solidaires, on réduirait le fardeau qui incombe au gouvernement d'offrir des soins aux frais des contribuables, ce qui améliorerait et faciliterait la vie de chacun. Parallèlement, nous devons veiller à ce que les règles du travail autonome ne créent pas d'abris fiscaux pour les riches ni ne viennent réduire les mesures incitatives mises en place pour inciter les gens à travailler. Voilà deux petits exemples des nombreuses raisons justifiant de réviser la loi pour tenir compte de l'économie de l'information, lorsque de moins en moins de gens ont un « emploi » traditionnel.

Les modifications ne devraient cependant pas se limiter à l'emploi. La plupart des employés à T4 ont des régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ne pourrions-nous pas créer des régimes enregistrés d'épargne-santé (comme les régimes enregistrés d'épargne-retraite) qu'une personne pourrait emporter avec elle où qu'elle travaille? Ces régimes couvriraient-ils l'invalidité et les maladies graves? La coassurance pourrait être utilisée pour encourager les Canadiens à adopter un mode de vie plus sain, pour le bien de tous.

La base des connaissances doublant chaque jour, l'éducation ne sera plus une activité ponctuelle. Puisque l'apprentissage continu et le recyclage professionnel seront essentiels, la création de régimes enregistrés d'éducation permanente permettrait aux gens de planifier et de suivre une formation de recyclage, suivant les besoins. Afin de protéger les gens des pires conséquences de cette transition économique, nous pourrions envisager de verser un revenu annuel minimum à chaque homme, femme et enfant au Canada, ou à tout le moins une réduction d'impôt sur le revenu qui bonifie les incitations au travail.

Il faudra également taxer les grandes plateformes. Au début des années 1900, la solution aux inégalités du revenu était de démanteler les grands monopoles. Dans le monde interconnecté d'aujourd'hui, les consommateurs profitent de l'interconnectivité créée par les grandes plateformes comme Google, Facebook, LinkedIn, etc. Leur démantèlement irait à l'encontre de leur but. Cela dit, il faudra prévoir une réglementation et une imposition pour les restreindre. Encore plus important, il faut conclure des accords fiscaux mondiaux pour veiller à ce que les bénéfices de ces plateformes soient répartis équitablement entre les citoyens et les entreprises. (L'OCDE travaille déjà à la question.) En outre, ces impôts seront nécessaires pour offrir le filet de sécurité sociale et la formation professionnelle dont les citoyens ont besoin pour rompre leur dépendance à l'emploi de salarié d'aujourd'hui et passer au travail axé sur la solidarité, la

réflexion et la créativité de demain.

La *Loi de l'impôt sur le revenu* offre au gouvernement l'un des plus puissants outils pour mettre en œuvre sa politique publique. Les règles d'imposition et de réglementation peuvent créer un vent très favorable à l'innovation, surtout dans les industries fondées sur le savoir. La transformation de nos dispositions législatives en matière d'impôt sur le revenu afin de tenir compte des réalités économiques du 21^e siècle s'impose. Si nous prenons les devants pour affronter ce véritable tsunami sociotechnologique, avant que les grandes vagues de mise à pied ne commencent, le Canada aura alors une chance de prendre en douceur le virage entre l'ère industrielle et l'ère de l'information.

Une démarche différente s'impose

La révision de la *Loi de l'impôt sur le revenu* est complexe et pose un véritable défi qui s'est avéré presque impossible à relever à l'aide des approches traditionnelles. Il faut une solution inclusive, fondée sur le dialogue, tournée vers l'avenir et axée sur l'action. Une intervention efficace nécessite le soutien de plusieurs intervenants ayant des priorités et des perspectives divergentes. Rien ne se fera sans consentir encore beaucoup d'efforts dans une démarche horizontale, et rien ne durera sans prendre plus de décisions fondées sur une consultation de plus en plus large.

La gouvernance catalytique est une démarche horizontale à la hauteur du défi. Elle encourage et habilite des personnes de divers horizons et points de vue à trouver des solutions aux divers enjeux (surtout aux problèmes épineux); à trouver un terrain d'entente; à se doter de schémas mentaux, de normes et d'attentes communes, puis à passer à l'action ou à expérimenter à partir de là. Le rôle clé du gouvernement – en particulier, la responsabilité de définir et de protéger l'intérêt public, notamment celui des sans-voix – demeure toujours aussi important. C'est la manière d'assumer ces responsabilités avec efficacité et légitimité qui change à l'ère de l'information.

Bon nombre des questions chères à nos yeux sont menacées par le coup de vent de changements que subit notre environnement – technologie, mondialisation, migration massive dans les grandes villes, vieillissement de la population et changements climatiques. Mais aucune ne l'est davantage que nos emplois. La peur, non seulement de la sous-traitance et du libre-échange, mais encore plus de la technologie « pas seulement d'Uber mais d'Uber sans conducteur » et de l'intelligence artificielle « qui vole le travail des radiologistes », a été un facteur important dans le Brexit et l'élection américaine. Le Canada peut se préparer à affronter le tsunami, créer des emplois enrichissants et harmoniser ses contrats économique et social aux réalités de l'économie de l'information du 21^e siècle.

Patricia Meredith, Ph. D., FCPA, FCA

Ancien cadre et conseillère principale du secteur bancaire, Patricia Meredith est un leader d'opinion mondial, auteure et consultante dans le domaine émergent de la gouvernance stratégique. Elle est mieux connue pour son rôle de présidente du [Groupe de travail sur l'examen du système de paiements du Canada](#), qui réunit les dirigeants du gouvernement, de la communauté et de l'industrie en vue de transformer le système de paiements en moins de deux ans.

De 2010 à 2012, Patricia a présidé le Groupe de travail sur l'examen du système de paiements. Ce groupe de travail, qui a eu recours à un processus de gouvernance catalytique – a présenté un plan d'action soutenu par la communauté qui a permis au gouvernement et à l'industrie de donner suite rapidement aux quatre recommandations. Avec ses coauteurs de *Catalytic Governance*, Steven Rosell et Ged Davis, elle travaille à créer une communauté de dirigeants qui élaborent de meilleures approches de gouverner à l'ère de l'information.

Madame Meredith possède un doctorat en stratégie d'affaires, un MBA en systèmes d'information de gestion et un baccalauréat en mathématiques. Elle est membre de l'*Institute of Chartered Professional Accountants of Ontario* et de la *Clarkson Institute for Board Effectiveness de l'École Rotman de gestion de l'Université de Toronto*. Elle enseigne la gestion stratégique de pointe et la stratégie concurrentielle et organisationnelle aux titulaires de MBA et aux cadres. Patricia est la *présidente du Comité d'audit et de finances de l'Institut canadien de recherches avancées (ICRA)*.